COMMUNIQUÉS OFFICIELS

RECRUTEMENT DU PERSONNEL AUXILIAIRE DANS LES SERVICES DE LA PRÉFECTURE

La Préfecture du Nord communique : Des emplois d'auxiliaires étant vacants dans les services de la Préfecture du Nord, les candidats aux postes dont il s'agit sont invités à adresser leur demande à la Préfecture du Nord, 3e division, Service du Personnel, avant le 25 juillet 1941.

Les demandes devront indiquer, en même temps que l'âge et la situation de famille des intéressés, les diplômes dont ils sont pourvus et, éventuellement, la nature des emplois antérieurement occupés par eux.

Il est signalé que ces emplois sont reservés aux seuls candidats du sexe masculin.

A noter que le traitement des auxiliaires du Departement s'élève à la somme nette mensuelle de 1.100 francs à laquelle s'ajoutent les allocations et avantages divers prévus par le Code de la Famille.

SERVICE DES RÉQUISITIONS

La Prefecture communique : Des récentes instructions concertées entre les Autorités françaises et allemandes, il resulte que le paiement de tous les achats et requisitions de quelque nature qu'ils soient, effectués dans le Departement, doivent être mandatés par les Services de la Prefecture, aucun paiement direct ne pouvant dorenavant être effectué par les soins des Mairies.

Les fournisseurs et entrepreneurs intéresses sont avisés que les factures presentees par eux doivent être déposées à la Mairie du lieu de cantonnement de l'unite beneficiaire de la prestation, qui les transmet le jour même au Service des Requisitions de la Prefecture.

Ce service assurera le mandatement des dépenses de l'espèce dans un delai de 15 jours environ.

Si un certain retard a pu être constaté ces temps derniers, il résultait des difficultés de mise en œuvre du Service crée à cet effet. Toutes dispositions sont prises toutefois pour qu'à l'avenir le mandatement se fasse d'une manière regulière et dans les délais precités.

AVIS AUX DISTRIBUTEURS ET TRANSFORMATEURS DE FRUITS ET LÉGUMES

La Préfecture communique :

Les distributeurs ou transformateurs de fruits et légumes sont avisés par le présent communiqué, des dispositions nouvelles instituées par le Bureau National des fruits et légumes.

Les distributeurs sont classés en cinq categories : distributeurs expéditeurs (D. E.), negociant (D. N.), mandataire (D.M.), courtier (D.C.) détaillant (D.D.).

Les transformateurs reçoivent la carte T.

En principe, ne peuvent acheter aux producteurs directement ou par l'intermédiaire de courtiers que les titulaires de la carte D.E. et T. du département intéressé.

Les titulaires de la carte D.E. expédient sur les marchés de consommation à un titulaire de la carte D.N. ou D.M.

Vente en gros : Ne peuvent vendre aux détaillants (carte D.D.) et aux consommateurs de gros (hôpitaux, restaurants, pensionnats) que les titulaires de la carte D.N. ou D.M.

Vente aux consommateurs : Dans les agglomerations de plus de 2.000 habitants, ne peuvent vendre aux consommateurs que les titulaires de la carte D.D.

Toutefois, en attendant l'application de la carte P., les producteurs vendant habituellement le seul produit de leur récolte sur les marchés de consommation, continueront à vendre, se on la coutume :

Soit en gros aux titulaires locaux de la carte D.E. (au prix culture) ;

Soit en gros aux titulaires locaux de la carte D.N. (au prix expédition) ;

Soit en gros aux titulaires locaux de la carte D.D. (au prix grossiste) ;

Soit au détail aux consommateurs (au prix détaillant).

Toute infraction à ces règles peut entraîner, pour le producteur, la confiscation partielle ou totale de sa récolte.

Les distributeurs ou transformateurs représentés sur les marchés de production ou d'expédition par leurs employés doivent faire pour ceux-ci des demandes de carte d'acheteur.

Une même maison pourra recevoir plusieurs cartes d'acheteurs, suivant son importance (1 carte par demi-million de chiffre d'affaires), coût de la carte 5 francs. Cette carte n'est pas à confondre avec la carte D.C. remise aux courtiers travaillant à la commission.

OBLIGATIONS DES COMMERÇANTS

Le commerce des fruits et legumes est interdit à toute personne non titulaire du recu tenant lieu de carte professionnelle «fruits et legumes».

Une dérogation provisoire à cette règle est admise dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais.

Pour le département du Nord, la date limite de reception des demandes d'inscription est fixée au 21 juillet 1941.

Il est rappelé que toute vente doit faire l'objet d'une facture.

Les contraventions aux dispositions du présent reglement tombent sous le coup des sanctions prévues par l'article II de la loi du 27 septembre 1940.

VIE SPORTIVE

SUR LE STADE DE COLOMBES

Les championnats de France d'athlétisme ont obtenu un très gros succès

15.000 personnes ont assisté à cette grande manifestation nationale

LES NORDISTES JOYE, HANSENNE ET LAURENT SE SONT PARTICULIÈREMENT DISTINGUÉS

Quinze mille personnes ont assisté aux championnats de France d'athlétisme disputés sur la piste du Stade Olympique, dont l'ensemble a été remis à neuf.

Cette manifestation splendide fut une véritable fête du muscle au cours de laquelle tous les champions nationaux se firent apprécier.

Du point de vue purement nordiste, nous sommes heureux d'enregistrer la confirmation de la valeur de deux athlètes de chez nous qui ne cessent de se distinguer dans leurs spécialités. C'est tout d'abord le Roubaisien Prudent Joye, qui a conservé la suprématie dans le 400 mètres ; ensuite le Tourquennois Hansenne, dont le succès dans le 800 mètres fut d'une belle netteté.

Bien que la piste quelque peu humide gêna les concurrents, tout au moins pour la réalisation de temps meilleurs que ceux existant, il nous faut signaler la performance du brillant sprinter Valmy, qui s'est approprié le record de France avec l'excellent temps de 10" 5/10, et du coureur de 1.500, le junior saint-quentinois Laurent, qui a battu également le record de France sur cette distance en 4' 7" 6/10.

Comme commentaire d'ordre général, il nous plaît de signaler que cette réunion nationale a fait la preuve que l'athlétisme a repris ses droits et une place de choix dans le Sport français.

Quelques notes sur les épreuves principales

Pour le 400 mètres, le silence se fait dans l'arène.

Dès le début, Joye fournit un gros effort ; Marcillac a l'air de peiner, mais remonte, passe en deuxième position ; à un moment, tous les hommes se trouvent à peu près sur la même ligne. Il semble pourtant que c'est Joye qui va gagner. Mais Marcillac produit un effort. On se demande qui va l'emporter mais c'est Joye qui gagne. Marcillac est quatrième.

Le 800 mètres de Mlle Dufour

Au dernier 200 m. du 800 m., catégorie féminine, Mlle Dufour, de la L.C. parisienne, a attaqué, elle dépasse Mlle Fize, qui détient le record de la distance ; mais celle-ci a réattaqué, a repris la tête et, maintenant, elle a environ 20 mètres d'avance sur Mlle Dufour.

Le succès de Laurent

Le 1.500 m. juniors a été acharné d'un bout à l'autre ; le temps est de 4' 7" 6/10. Laurent a donc battu le record de France. Ce jeune champion qui a toujours fait le 1.500 m., est de Saint-Quentin ; il fait sa 2e année de droit et pense se perfectionner à Paris.

Valmy brillant sprinter

Mais voici la grande finale du 100 m. seniors. Cette épreuve est capitale. Valmy se dégage tout d'abord. Vives essaie de résister, mais c'est Valmy qui triomphe aisément avec deux mètres d'avance. Son temps est très bon : 10" 5/10, ce qui lui adjuge le record de France 100 m. Agé de 20 ans et demi, il compte bien améliorer son propre record et travaillera dans ce sens.

La finale du 1.500 mètres seniors

Berthaut, qui est bien parti, mène devant Rochard ; celui-ci remonte, allonge sa foulée et, à l'entrée du dernier virage, il est à sa hauteur. Berthaut repart, reprend la tête avec une longueur, allonge sa foulée, augmente encore son avance ; il arrive dans la ligne droite. Mais un adversaire surgit qu'on n'attendait pas : c'est Bréans, qui arrive à la hauteur de Rochard, continue et bat Berthaut au sprint.

La victoire de Hansenne

Dans le 800 m., Hansenne triompha, et cette victoire n'a pas été une surprise. Il a réalisé le beau temps de 1' 53".

Autres résultats

Au 100 m. féminin, Mlle Toulouse, de Bordeaux, l'emporte avec 12 secondes 7/10, approchant le record de France de 3/10.

Au lancer du disque, Baucherie bat Winter en lançant le disque à 42 m. 23, alors que Winter ne fait que 42 m. 15.

Au 200 m., Valmy tente en vain de battre le record de France ; il gagne la course en 21" 7/10, devant Malfreydt, qui fait 22" 6/10.

Au saut en hauteur, Lapointe s'attaque en vain au record de France lui-aussi, car il ne passe que 1 m. 85.

Enfin, Lalanne ne réussit pas lui non plus dans le 10.000 m. à battre le record. Il gagne cependant l'épreuve en 32' 3" 4/10.

BELLE RÉUNION D'ATHLÉTISME A RAISMES

LE CHALLENGE FRANCO-BELGE A L'OLYMPIQUE IRIS-CLUB LILLOIS

Les nombreux sportifs qui effectuèrent le déplacement du Stade Franco-Belge, à Raismes, ce dimanche, n'eurent pas à le regretter car les épreuves furent âprement disputées et on enregistra même d'excellentes performances.

Une fois de plus, le nouveau club : Olympique-Iris Club Lillois se mit en vedette et sa victoire finale est indiscutablement méritée. Le grand club lillois possède une belle section d'athlétisme qui glanera encore de nombreux succès et les Malbranque, Stien, Commeyne, Bonduau, Dupont, François et consorts sont capables de défendre brillamment le pavillon nordiste à l'extérieur.

Il ne faudrait cependant pas croire que l'O.I.C. Lillois fit cavalier seul. Dans la plupart des épreuves, il eut à lutter énergiquement avec les R.C. Arras, U.S. Abbaye, U.S.C. Hellemmes, voire même avec nos sociétés régionales.

C'est ainsi que Campagne (R.C. Arras) remporta un 3.000 m. superbe, que Bazinski (A.S. Raismoise) s'adjugea le poids (juniors) avec un jet de 10 m. 75, que Morelle (U.S. Tourcoing) termina 1er du 1.500 m. couru à belle allure, que Jouvenaux (U.S.C. Hellemmes) nous donna un 1.000 m. en 2' 17", etc.

En résumé, magnifique réunion qui remporta le plus vif succès auprès des sportifs locaux. Il est à souhaiter que soit renouvelée pareille manifestation car la venue de nos réputées sociétés nordistes constitue la meilleure propagande pour l'athlétisme régional.

A l'issue de la dernière épreuve et après lecture du classement final « Challenge Franco-Belge », M. Botsaron, directeur de la Société Franco-Belge, remit la Coupe au capitaine de l'O.I.C. Lillois et remercia par la même occasion organisateurs, athlètes et public d'avoir tous contribué au succès de cette réunion dont le produit de la recette procurera un peu de bien-être à nos malheureux prisonniers. — **A. D.**

Les résultats

Saut en hauteur (Seniors) : 1. Commeyne (Iris), 1 m. 65 ; 2. Pichard (Iris) et Bertiaux (Lycée Wallon), 1 m. 55 ; 4. Dessilly et Castelain, 1 m. 50.

3.000 m. (Seniors) : 1. Campagne (R.C. Arras), 9' 46" 2/5 ; 2. Demarque (Valenciennes), 9' 49" ; 3. Nys (U.S.T.) ; 4. Hochart (Iris).

Poids (Cadets) : 1. Glusanne (R.C. Arras), 11 m. 720 ; 2. Delannoy (U.S.T.), 10 m. 529 ; 3. Deltente (Escaut Sports) et Mollin (R.C. Arras), 10 m. 200.

Poids (Juniors) : 1. Basinski (A.S. Raismes) 10 m. 750 ; 2. Malbranque (Iris), 9 m. 76 ; 3. Rivière (R.C. Arras), 9 m. 74 ; 4. Dejardin (Wallers), 9 m. 61.

Saut en hauteur (Juniors) : 1. Degroote (A.S.C. Hellemmes), 1 m. 60 ; 2. Rogez (R.C. Arras), 1 m. 58 ; 3. Deschamps (Sous-le-Bois), 1 m. 55 ; 4. Coquerelle (Sous-le-Bois), 1 m. 50.

1.500 m. (Seniors) : 1. Morel (U.S.T.), 4' 33" 2/5 ; 2. Campagne (R.C. Arras) ; 3. Lauwagie (U.S. Abbaye) ; 4. Nys (U.S.T.).

1.000 m. (Juniors) : 1. Jovenaux (A.S.C. Hellemmes), 2' 47" 2/10 ; 2. Vanalderwereldt (U.S.T.) ; 3. Charleys (U.S. Abbaye) ; 4. Vansprangche (U.S. Abbaye).

Poids (Seniors) : 1. François (Iris), 11 m. 85 ; 2. Debiévre (Iris), 10 m. 61 ; 3. Dessilly (Arras), 10 m. 05 ; 4. Hugot (U.S. Abbaye), 9 m. 53.

400 m. (Seniors) : 1. Dupont (Iris), 56" 3/10 ; 2. Bertiaux (Lycée Wallon) ; 3. Pichard (Iris) ; 4. Leclercq (Wallers).

600 m. (Cadets) : 1. Fayolle (R.C. Arras), 1' 37" ; 2. Gardez (Iris) ; 3. Larnould (Escaut Sports) ; 4. Messager (A.S.C. Hellemmes).

Disque (Seniors) : 1. Legrain (Thumeries), 33 m. 46 ; 2. Dessilly (R.C. Arras), 32 m. 54 ; 3. Castelain (Iris), 30 m. 65 ; 4. Taisnes (Escaut Sports), 30 m. 21.

Longueur (Cadets) : 1. Mollin (R. C. Arras), 5 m. 46 ; 2. Mislakoski (E. S.), 5 m. 18 ; 3. Grestin (Lycée Wallon), 5 m. 08 ; 4. Billion (A.S.R.), 4 m. 95.

Disque (Juniors) : 1. Bazinski (A. S.R.), 31 m. 97 ; 2. Malbranque (Iris), 28 m. 94 ; 3. Dejardin (Wallers), 26 m. 40 ; 4. Gradel (R.C. Arras), 25 m. 78.

Longueur (Seniors) : 1. Bonduau (Iris) 6 m. 18 ; 2. François (Iris), 5 m. 97 ; 3. Balé (R.C. Arras), 5 m. 75.

Relai 4x100 : 1. O.I.C. Lillois, 47" 4/5 ; 2. Escaut Sports, 49".

Relai 800x400x200x100 : 1. R.C. Arras, 3' 51" 4/5 ; 2. O.I.C. Lillois ; 3. U.S. Abbaye ; 4. A.S. Raismes ; 5. Escaut Sports.

LE CLASSEMENT FINAL

1. O.I.C Lillois, 95 points ; 2. R.C. Arras, 68 p. 5 ; 3. U.S. Abbaye et A.S. Raismoise, 25 p. ; 5. Escaut Sports, 20 p. 5 ; 6. U.S.C. Hellemmes et U.S. Tourcoing, 14 p. ; 8. Lycée Wallon ; 9. Wallers ; 10. Thumeries ; 11. J.S.C Valenciennes et U.S. Sous-le-Bois.

FOOTBALL

Une victoire du team de Vienne

Au Parc des Princes, le « onze » militaire allemand de Paris a fait front à la redoutable formation de Vienne.

Ce match fut de haute qualité en raison de la valeur technique individuelle et d'ensemble des éléments qui s'affrontèrent. Par cela même, la partie fut d'un intérêt soutenu jusqu'à son terme.

Au repos, le score était égal : 2 à 2. Mais aussitôt après la reprise les Viennois le portèrent à 3 à 2, puis à 4 à 2. A ce moment l'adversaire fournit un gros effort mais ne put combler complètement son handicap.

Finalement Vienne l'emporta par 4 à 3.

LE CHAMPIONNAT 1940-41 DU DISTRICT TERRIEN

1ère DIVISION .. ÉQUIPES 1 A

CLASSEMENT OFFICIEL

	J.	G.	N.	P.	Pts
R. C. Roubaix	30	20	6	4	76
S. Roubaix	30	21	3	6	75
O. Lille	30	19	2	9	70
I. C. Lambersart	30	15	7	8	67
J. A. Armentières	30	16	5	9	67
U. S. Tourcoing	30	18	0	12	66
O. Marcq	30	16	3	11	65
S. C. Fives	30	16	3	11	65
S. Haubourdin	30	14	6	10	64
E. Roubaix-Tg	30	15	3	12	63
A. S. C. Hellemmes	30	13	2	15	58
U. S. Wasquehal	30	11	4	15	56
A. S. Lomme	30	6	6	17	47
O. S. Halluin	30	5	2	23	42
E. S. Roncq	30	3	6	21	42
F. C. Marquette	30	1	4	25	36

L'A. S. Lomme compte un forfait.

VIRON

L'U.N. DE LILLE ET LE CANOÉ-CLUB ONT REPRIS LEUR ACTIVITÉ

L'Union Nautique de Lille et le Canoë ClubLillois ont organisé dimanche des Régates qui ont connu un vif succès.

L'organisation qui était confiée à MM. Marie, secrétaire général à l'U.N.L ; Gérard, chef d'entraînement ; Van Berten, président au C. C. L., et de MM. Caudrelier et Marotte, fut impeccable et les compétitions se sont déroulées dans un ordre parfait devant un public aussi nombreux qu'enthousiaste.

Cette journée est pleine de promesses pour l'aviron et nul doute que les efforts des dirigeants et la discipline des rameurs, porteront leurs fruits à bref délai.

Les résultats

Première course. — Yolettes, cadets, 400 m. : 1. Equipe de Prevost-Cru ; 2. Eq. Delepaut-Bardoux ; 3. Eq. Kielemas-Dewailly.

Deuxième course. — Juniors : Yoles 4 rameurs, 800 m. : 1. Equipe Everaert, Sootement, Masse, Chevereau ; 2. Eq. Marescaux, Pigeyre, Hallynck, Cru.

Troisième course. — Gymkhana du Canoë Club, simple : 1. Claude ; 2. Lemaire ; biplace : 1. M. et Mme Vanthouroudt ; 2. Claude et Mlle Frère ; 3. Lemaire ; 4. Van Berten.

Quatrième course. — Yolettes, 2 rameuses : 1. Henriette Chrétien-Mlle Vandale ; 2. Lucienne Depoorter-Germaine Dennez ; 3. Mlle Vernimen-Raymonde Cousaert.

Cinquième course. — Skife (400 m.) : 1. Berthen (seniors) ; 2. Gossart (junior).

Sixième course. — Juniors : 1. Paul Henry-Maurice Rollet ; 2. Chevereau-Vaniscotte ; 3. Francis Godon-Edmond Mestag.

Septième course. — 4 juniors, outriggers, 800 m. : 1. Equipe Raymond Duriez, R. Vandeputte, Pierre Vancaemerbecke, L. Vandeputte, en 3' 50" ; 2. Equipe Hilaire Tomadesso, Robert Duflos, Roger Collin, R. Dejaegher, en 3' 53".

Huitième course. — Yolettes seniors : 1. Soetemen-Maes ; 2. Everard-Pigeyre ; 3. Pulvermaecker-Chevereau ; 4. Marescaux-Hallynck.

La fête s'est terminée par un match-exhibition de canoë-ball entre les membre du Canoë Club qui a donné lieu à une lutte plaisante et sévère.

11.235

TENNIS

LA COUPE RAYMOND SERGEANT

Cette Coupe, destinée aux Juniors de l'O.I.C.L. et restant la propriété du vainqueur, a été disputée par 49 concurrents ; une grosse surprise est à enregistrer, c'est la victoire du jeune Fosse sur Choteau, ce dernier étant considéré comme un des favoris et jouant comme tête de série. Dans l'autre série, nous signalons les victoires régulières de J. Baratte qui a fait cavalier seul, battant de très loin tous ses adversaires.

Voici les résultats des dernières finales :

Baratte bat Derache, 6-0 et 6-1.

Olivier bat Fosse, 6-3 et 6-1.

La finale se disputera donc entre ces deux vainqueurs, jeudi prochain sur le terrain N° 1 de la Laiterie et sous la présidence de M. Raymond Sergeant, donateur de la Coupe, et du docteur Delnatte, président de la section de tennis.

BOXE

JO PARISIS, CHAMPION DE FRANCE DES LÉGERS

A l'occasion de l'attribution du titre national des légers, Jo Parisis a battu sur le ring du « Central », René Rouillé aux points.

FRANCIS RUTZ CHAMPION DE FRANCE POIDS LOURD

Francis Rutz a remporté hier soir, salle Wagram, une victoire attendue. Il s'est adjugé le titre national des poids lourds dont Ricol lui disputait l'attribution. Mais il n'a pas gagné en champion.

WATER-POLO

LES P.N. LILLE ONT BATTU LILLE-DÉLIVRANCE

Voici les résultats de la réunion natation organisées à Lomme-Délivrance à l'occasion du championnat du Nord de water-polo :

25 m. brasse filiettes. — 1re série : 1. Dupont et Duvivier, en 27" 2/5 ; 2e série : Manto en 27".

25 m. nage libre, garçons : 1. Hecquet Tarzan, en 26" 4/5 ; 2. Pouilly.

25 m. brasse, garçons. — 1re série : 1. Aernauts Robert en 27" 3/5, 2. Laessalle ; 2e série : 1. Defretin Alexis, 24" 1/5.

50 m. brasse juniors. — 1re série : 1. Michel, de Lille, 43" 1/5 ; 2e série : 1. Mériot, Lille-Délivrance, en 49" 1/5.

100 m. brasse juniors. — 1. Patou, Lille, en 1' 27" 1/5.

100 m. nage libre. — 1. Dumont, Lille, 1' 21" 1/5.

50 m. adultes nage libre. — 1re série : 1. Delvart, 36" ; 2. Remineras 38".

Relais 3 nages. — 1. Lille-Délivrance en 1' 56" ; 2. Pupilles Neptune de Lille.

Relais 5 × 50 libre. — 1. Lille-Délivrance, 2' 59" ; 2. Pupilles Neptune Lille.

Water-polo. — Match des équipes réserves : Lille-Délivrance bat P.N. de Lille par 4 à 2.

Championnat du Nord : P.N. Lille bat Lille-Délivrance par 6 à 5.

HELLEMMES ET ROUBAIX N'ONT PU SE DÉPARTAGER

Voici les résultats de la réunion de natation organisée à Hellemmes à l'occasion des championnats du Nord de water-polo :

25 m. brasse débutants. — Gruard (Roubaix), 28" 2/5 ; Leleu J. (A.S.C.H.), 35".

50 m. nage libre jeunes cadets. — Flohart (Hellemmes), 36" 4/10 ; Baelde (Hellemmes), 43" ; Raby (Roubaix), 44" 4/5.

50 m. nage libre cadettes. — Houziaux (Roubaix), 41" 1/5 ; Malingriaux (Hellemmes), 51" 1/5.

50 m. brasse cadets. — Corcelle (Roubaix), 39" 3/5 ; Carlier (Roubaix), 21" ; Vana (Roubaix), 43" 3/5 ; Hennion (Hellemmes), 52" 2/5.

100 m. nage libre juniors. — Lagache (Roubaix), 1' 13" 4/5 ; Raby (Roubaix), 1' 15" ; Dewaele (Roubaix), 1' 16 4/5 ; Didier (Hellemmes) 1' 24" 4/5.

100 m. brasse juniors. — Debruyne (Roubaix), 1' 23" ; Coget (Roubaix), 1' 32" 2/10 ; Carlier (Hellemmes), 1' 45" 2/5.

Relais 7 × 50 m. — 1. Equipe d'Hellemmes, 4' 12" ; 2. Equipe de Roubaix, 4' 17" 2/5.

Water-polo. — Equipe II du Swimming club de Roubaix bat équipe II de l'A.S.C.H. par 7 à 0.

Match de championnat : Hellemmes et Roubaix font match nul par 3 bute à 3.

HIPPISME

LES COURSES A MAISONS-LAFFITTE

Résultats de la Réunion du Samedi 19 Juillet

Prix de Melun, à vendre, 15.000 fr., 1.400 m. — 1. Hindoustan (V. Kerbiriou), à Henri Boulangé ; 2. Bacabal (R. Deguette), à Georges Patat ; 3. Chambord (D. Duveau), à Joseph Migeon.

Non placés : Solidor, La Gaspille, Bellona, Frisquet, Mascaron, El Yumuri, Typhon, La Cavale, Assise la Dorée, Sporange, Baby Blue, Moonta, White Pearl. — 16 partants.

Mutuel. — Gagnant, 37.00 ; placés, 11.00 ; 16.00 ; 8.00.

Prix de la Coquenne, 30.000 francs, 1.000 m. — 1. Nuageux (A. Rabbe), à M. Jacquemyns ; 2. Nénufar (E. Mantelet), à Mme A. P. Coquelin ; 3. My Drake (G. Destandau), à Léon Volterra.

Non placés : Amoureuse, Hexton, Hélène, Nugget, Rose Marie, Royal Blue, L'Inter, Baltimore, Russian Lace, Moyar, Sylvino, Brinda. — 15 partants.

Mutuel — Gagnant, 21.00 ; placés, 9.00 ; 9.50 ; 16.00.

Prix Bruce, apprentis, 30.000 fr., 1.800 m — 1. Redfort (P. Blanc), à Robert Petit ; 2. La Jarretière (A. Read), à Henri Hanesse ; 3. Soleil Couchant (G. Cibard), à Julien Décrion.

Non places : Pilotin, Navy, Drakanelle, Aguicheuse, Nez de Cuir, L'Alcazar, Kermann, Xapo, Lima Blas, Gallitea, Char Mahal. — 14 partants.

Mutuel. — Gagnant, 127.00 ; placés, 15.00 ; 7.50 ; 6.50.

Prix Saint-Simon, 75.00 fr., 2.400 m. — 1. Merry Boy (C. Bouillon), à Jean Desbons ; 2. Vestris (R. Brethés), à Léon Gros ; 3. Indian Monarch (R. Kaiser), à Gabriel Brun.

Non placés : Lasting, Tragaldabas, Empereur, Maravédius, Pont d'Arc, Isolato, Zarfoli. — 10 partants.

Mutuel. — Gagnant, 43.00 ; placés, 14.50 ; 13.00 ; 54.50.

Prix du Theil, hand., 30.000 francs, 1.700 m. — 1. Princesse Palatine (G. Duforez), au Comte du Vivier ; 2. Le Moine II (G. Boisard), à Mme R. Wallon ; 3. Rostabat (M. Mahé), à J. Descadeillas.

Non placés : Flash Light, Niclas, Darband, Colporteur, Magnor, Varte, Chantepoulet, Ruse d'Or, Miroeto, Khartoum, Perle, Tomboy, Jemal, Fire Girl. — 17 partants.

Mutuel. Gagnant, 24.50 ; placés, 11.50 ; 25.00 ; 18.00.

Prix de Bordeaux, haies, à vendre, 15.000 fr., 2.800 m. — 1. Fortclan (M. Plaine), à A. F. Chevalier ; 2. Eos II (R. Bates), à Maurice Adèle.

Non placés : Sidonien, Clovis II, Pierre de Légende (tombée). — 5 partants.

Mutuel. — Gagnant, 29.00 ; placés, 13.00 ; 11.00. — Jumelé : 97.50.

Prix des Graves, steple, 25.000 fr., 3.500 m. — 1. Red Sun (S. Rochet), à M. J. Hennessy ; 2. Marquis II (H. Gleizes), à M. Le Masson ; 3. Le Pompon Rouge (M. Plaine), à O. Léonard.

Non placés : Miroso, La Tropézienne, Mademoiselle des Clos, Bois de May, La Couleuvrine, Greuze II. — 9 partants.

Mutuel. — Gagnant, 15.00 ; placés, 7.00 ; 7.00 ; 23.50.

AVIS ET COMMUNICATIONS

MISE AU POINT SUR LA CARTE DE VÊTEMENT

LES POINTS SONT VALABLES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1941

En réponse à de nombreuses questions, le Repartiteur des Textiles rappelle que les 30 points de la carte provisoire de vêtement, mis à la disposition du public, sont valables dans toute la France jusqu'au 31 decembre 1941, au moins.

Il recommande de nouveau aux consommateurs de les utiliser avec circonspection, de consulter les barèmes indiquant le nombre de points exigés pour les différents articles vestimentaires, de classer leur besoins des mois prochains par ordre d'urgence et de n'effectuer que les achats tenus pour les plus imperieux.

L'attention des mères est spécialement attiree sur le fait que les cartes de layette et d'enfants en bas âge doivent couvrir les besoins de leurs enfants pendant **une année** (et non six mois, comme la carte provisoire de droit commun). Il y a donc, pour elles comme pour l'ensemble des consommateurs, un grand interêt à ce qu'elles établissent un budget d'habillement et n'utilisent pas la totalité des points actuellement disponibles pour les seuls besoins du moment.

Sans carte ! l'aliment n° 1 de l'enfance

Vos enfants plus grands et forts en 30 jours par le *Fer-Aliment*

PENDANT la croissance, les enfants s'anémient, leur sang appauvri ne tire plus toute la substance fortifiante des aliments et cesse de nourrir les muscles, nerfs et os. Pour les enfants sous-alimentés ou surmenés, rien ne vaut le "Fer-Aliment", naturel et digestible comme celui des épinards, toujours contenu dans les célèbres pilules Pink sous une forme telle qu'il enrichit le sang en 30 jours de 500.000 à 1 million de globules rouges par centimètre cube. Sous l'effet de ce véritable "donneur de sang" l'organisme est stimulé à tel point qu'il puise dans la nourriture 3 à 5 fois plus de force : force musculaire, force osseuse, force nerveuse. De jour en jour vous voyez l'enfant se développer ; ses muscles durcissent, il gagne du poids et de belles couleurs. Commencez aujourd'hui ! — PILULES PINK, A BASE DE "FER-ALIMENT" CRÉATEUR DE SANG ET DE FORCES. Toutes pharm. 10.60 ; triple flacon 23.85.

11.325

ANNONCES LÉGALES

CESSION — PREMIER AVIS

Par acte s.s.p. en date à Valenciennes du 15 juillet 1941, enregistré audit lieu le 17 suivant F° 21, case 7 aux droits régulièrement perçus Madame DUPONT Olga, epouse, assisté et autorisée de M. DEMATTE Lucien, 14a, rue des Merlicans, à Anzin a cédé à Mme DESPLECHIN Jeanne épouse assistée et autorisée de M. DECRAMER Marcel, 20, rue des Merlicans, à Anzin, le fonds de **commerce d'épicerie, mercerie, vins et liqueurs** qu'ils exploitent à **Anzin**, 14 a, rue des Merlicans.

Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les dix jours de la seconde insertion 14 a, rue des Merlicans à Anzin.

Pour premier avis.

13.217

SUPPRIMEZ CE MAL DE DOS !

Mal de dos, lumbago, rhumatismes, perte d'énergie, urines brûlantes, trop abondantes ou trop rares, vous obligeant à vous lever la nuit, signifient faiblesse des reins dont les millions de petits filtres n'éliminent plus les poisons et acides. Les PILULES FOSTER remettront et maintiendront vos reins en état ; elles vous libéreront de vos douleurs en en éliminant la cause.

Exigez les PILULES FOSTER

11.224

Etude de Me Victor CHAVATTE, Huissier, 7, rue Basse, 7, LILLE

Ville de Lille

HOTEL DES VENTES

Numéro 2, rue Sainte-Anne

Le mercredi vingt-trois juillet 1941 à 14 heures

Par le Ministère de Me SINGER, Commissaire-Priseur à LILLE

Il sera procédé à la vente de : 1 commode ; 2 poufs, 1 sommier, 1 vide-poche, 1 lit, 1 lit en fer, 1 armoire, 1 petite table, 1 lampe de chevet, 1 travailleuse, etc..

L'Huissier chargé des formalités : **V. CHAVATTE**

13.219

Etude de Me Victor CHAVATTE Huissier 7, rue Basse, 7, LILLE

Ville de Lille

HOTEL DES VENTES

Numéro 2, rue Sainte-Anne

Le mercredi vingt-trois juillet 1941 à 14 heures

Par le Ministère de Me SINGER Commissaire-Priseur, LILLE

Il sera procédé à la vente de : 1 commode., 1 linoléum, 1 lit fer, 1 matelas, 1 sommier, 1 table de cuisine, batterie de cuisine, 1 table ronde, 1 cuisinière émaillée blanc, 1 carillon, 1 réchaud à gaz, divers bibelots, etc...

L'Huissier chargé des formalités : **V. CHAVATTE**

13.218

Elle a des nuits de bon sommeil. Elle est calme et gaie tout le jour. Elle a retrouvé son parfait équilibre nerveux grâce à la cure FINIDOL.

FINIDOL, le nouveau corps synthétique, le plus puissant remède contre rhumatismes, goutte, sciatique, névrite, lumbago, névralgies, etc. **Réussit même quand tout a échoué.** Calme les nerfs, fait dormir et digérer. Tolérance parfaite. Ttes pharm., 18 fr. 35 la bte de 30 comp. Cure de 15 jours environ. A défaut, envoi fco par P. Bureau, Pharm., ROCHECORBON (I.-et-L.).

11.294

VENTES, ACHATS ET LOCATIONS D'IMMEUBLES

Cherche à louer tout ou partie

ÉTANG POISSONNEUX

50 km. environ, de Lille, à proximité moyens de communication. — Faire offres en donnant toutes indications quant à la superficie, prix et mode d'alimentation de l'étang (source, eau vive, etc...). Ecrire Réveil aux lettres N.A.C.U.

22.172

CESSIONS

Café-Bar, 15 k. Paris-Sd ; ter., bosq. c', jard., dép., bail 8, loy., 3.500, af. : 71.000 ; **DENIS** urg., malade, cède 30.000 av. 20.000, 8, r. de la Victoire. **Paris**

11.310

OFFRES D'EMPLOIS

MÉNAGE

au courant du service est demandé chez **M. PARMENTIER, Avoué, AVESNES.** Sérieuses références exigées.

13.204

250 francs le MILLE d'adresses à copier à la main et gros gains à correspondants sérieux. Ecrire : Ets K. REXIA, 40, rue de Bruxelles, PARIS (9e).

11.393

Agents très bons Vendeurs

demandés pour chaque département Z/O de préf. introduits industrie (condit. non indisp.) Connaissance parfaite méthodes modernes de vente ou aptitudes suffisantes pour adaptation. Situation 4 à 5.000 mensuel minimum. Ecrire urgent avec cur. V. S.I.C.R., 27, rue Marignan, **Paris-8e.**

11.632

ON DEMANDE

Monteurs-Calorifugeurs

qualifiés, au courant isolation laine minérale. Se présenter ou écrire aux **Ets WANSON, 9, rue des Ponts de Comines, à Lille**, mercredi 23 crt entre 11 et 12 heures.

13.211

DIVERS

Achète mach.-outils, métaux, bois, atel., mot. élec., RENARD, 9, r. Coutant, Ivry/S.

11.450.

Recherche **Fournisseur de TRESSE en JONC** ; besoin éventuel 30.000 mètres par an. Ecrire à **DELRIEU, 6,** rue Duris, PARIS (XXe).

11.630

Achat Machines à écrire, Vente, Loc. BLANCHART, 42, r. Gambetta, LILLE

11.502

SUIS ACHETEUR

Petit poste **soudure autogène** pour garage moyen, neuf ou bon état. Offres, 79, rue de la Gare, **Nœux-les-Mines.**

11.522

Femosyl *le remède de la femme*

Epaississement sanguin

RÈGLES DOULOUREUSES RETOUR D'AGE, NERVOSITÉ

Toutes pharmacies — la Boîte : 17 Frs. Laboratoires EFFICIA, 36 bis, rue Guersant, PARIS (17e).

11.232

MACHINES A TRICOTER

ACCESSOIRES - PIÈCES DÉTACHÉES AIGUILLES pour TOUTES MARQUES

J. DE POERCK

74 Boulevard de la Liberté - LILLE Téléphone 717-32

12.138

AU 122 Grande-Rue, Roubaix grand choix de lits, sommiers, matelas 2 personnes, à partir de 300 francs.

Livraison gratuite à domicile. 22.166

Recherchons urgence, à enlever de suite, matériel neuf ou occasion à louer ou acheter :

Désagréateur, malaxeur, mouleuse à cuve ouverte de préférence, décourbeur à parements, excavateur, louchet à main, louchet mécanique, vole de